

# Voici les pistes d'Ecolo pour un impôt des sociétés «plus équitable et efficace»

## LE RÉSUMÉ

Alors que le gouvernement Michel planche sur une révision de l'Isoc, Ecolo pose ses balises pour la future réforme.

**«Parce que le système actuel est injuste, illisible et peu efficace.»**

## BENOÎT MATHIEU

L'idée initiale était de déposer une proposition de loi commune, signée Ecolo et Groen. Mais puisque le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'aboutir sur le sujet d'ici octobre, Ecolo a décidé d'appuyer sur le champignon. Et de poser les balises de ce qui devrait être, selon les Verts francophones – Groen ne devrait cependant pas se situer très loin –, la réforme idéale de l'impôt des sociétés (Isoc, de son petit nom), puisque c'est de cela qu'il s'agit.

L'Isoc, donc. «Une réforme indispensable», insiste Patrick Dupriez, co-président des Verts.

Une fois n'est pas coutume, voilà donc Ecolo et N-VA sur la même ligne – on se rappellera que c'est sur l'insistance du grand argentier Johan Van Overtveldt que l'Isoc a fini par atterrir sur le métier du gouvernement Michel.

«Indispensable, parce que le système actuel, fruit de décennies de marchandages successifs, est insoutenable, injuste, illisible, illogique, complexe et source de gaspillages économiques. Les PME et les indépendants paient beaucoup trop, là où les multinationales et les grosses sociétés ne contribuent pas

suffisamment. Actuellement, les exonérations à l'Isoc sont supérieures à ses recettes, d'environ 15%. C'est absurde!»

La voie à suivre, indique Patrick Dupriez, est à l'opposé de la situation actuelle, où le taux nominal de l'Isoc est très élevé (33,99%) et la base taxable, étroite, rognée qu'elle est par une foule indescriptible de déductions fiscales. «Je sais que la Belgique se situe dans une stratégie agressive de niches fiscales, mais c'est suicidaire. Cela génère au niveau international un jeu de concurrence et une spirale à la baisse, qui appauvrit les États et les citoyens.» Ecolo prône un système «plus équitable, plus efficace, et à même d'accompagner l'économie dans sa transition: il faut que chaque déduction fiscale ait un sens sociétal».

Voici la recette verte.

■ **Baisse du taux nominal.** Au bac, les 33,99% officiels. «Toutes les entreprises doivent payer au maximum 25%» Le curseur pourrait même descendre un peu plus bas, pour les Verts – si le financement arrive à suivre. «En 2014, le Conseil supérieur des Finances estimait qu'une baisse d'un point de pourcentage coûtait environ 350 millions. Descendre jusqu'à 25%, c'est réalisable dans un cadre budgétaire neutre. On pourrait peut-être descendre plus bas, ou alors garder un peu de marge de manœuvre.»

■ **Élargissement de l'assiette.** Qui dit baisse du taux, dit forcément base imposable plus large. Pour ce faire, Ecolo recommande d'évaluer la pertinence de chaque niche fiscale. Les notionnels sont progressivement éteints, tandis que la déduction des charges d'intérêts est soit supprimée, soit plafonnée. Disparition également de la déduction pour revenus de brevets. «Quant aux revenus définitivement taxés, la Belgique s'aligne sur ce qu'im-

pose l'Europe, sans plus accorder de conditions généreuses jusqu'à l'absurde.» Même combat pour les pertes reportées. «Il n'y a qu'en Belgique qu'elles sont illimitées, que ce soit en montant ou dans le temps. On regarde ce que font nos voisins et on impose des limites.» Allez, une pique pour la route. «L'existence de toutes ces niches montre bien que le MR est davantage l'ami des multinationales que de Walter le libraire.»

Certaines déductions trouvent toutefois grâce aux yeux d'Ecolo – et pourraient même être renforcées. Soutien à l'investissement (surtout s'il est durable), recherche et développement, tax shelter ou encore plans de réorganisation – la liste n'est pas exhaustive.

■ **Transformation des déductions fiscales « survivantes » en crédit d'impôt.** Pour l'heure, toutes ces niches viennent en déduction de la base imposable – or qui est en perte n'a pas de base imposable. Pour Ecolo, les niches fiscales qui restent, et ont donc prouvé leur utilité sociétale, doivent être transformées en crédit d'impôt, afin que même les sociétés dans le rouge puissent en profiter.

Les Verts pensent-ils être entendus? «J'ai envie d'y croire, mais c'est difficile, au vu des positions récentes du gouvernement Michel. Il y a pourtant une fenêtre d'opportunité. Et c'est un enjeu européen. Montrer qu'elle se bat pour la justice fiscale et qu'elle ne se situe pas exclusivement du côté des multinationales est un des moyens de refonder l'Europe.»

**«Je sais que la Belgique se situe dans une stratégie agressive de niches fiscales, mais c'est suicidaire.»**

PATRICK DUPRIEZ  
CO-PRÉSIDENT D'ECOLO

## ENQUÊTE

ET LES SOCIÉTÉS, ELLES PENSENT QUOI?

Entre le 20 mai et le 10 juin, KPMG a tâté le moral financier de 115 entreprises, belges et internationales, établies au plat pays – c'est son étude «tax competitiveness survey» annuelle. Que donne la version 2016? Ce constat, loin d'être une surprise: pour les entreprises, la Belgique dispose d'un **système fiscal peu compétitif** – seule l'Allemagne fait pire. En même temps, il n'est pas étonnant de se retrouver derrière les Pays-Bas, pointés comme étant un paradis fiscal plus ensoleillé que la Belgique. Soit. La Belgique n'est pas non plus attrayante pour les **investissements**. Parlons un peu de l'**impôt des sociétés**, puisque c'est le sujet du jour. Afin de doper la compétitivité belge, les entreprises plaident largement en faveur d'un Isoc au taux réduit – ce n'est pas une surprise non plus. Pour 39% des entreprises sondées, le taux facial devrait être situé **entre 15% et 20%**, contre 33,99, actuellement. Juste derrière, 38% des sociétés optent plutôt pour une fourchette comprise **entre 20% et 25%**. Seuls 12,2% sont en faveur d'un taux compris **entre 25% et 30%**. L'enquête indique aussi que les **intérêts notionnels** sont la déduction la plus fréquemment utilisée (83,34%), suivie par les **pertes fiscales** (62,5%) et les **revenus définitivement taxés** (66,67%). **B.M.**